

PRÉFET COORDONNATEUR DE BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE

Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
Auvergne-Rhône-Alpes

Délégation de bassin Rhône-Méditerranée

Lyon, le

02 JAN. 2017

Affaire suivie par : Hélène de SOLERE  
Service Bassin Rhône-Méditerranée et  
Plan Rhône  
Tél. : 04 26 28 67 26  
Courriel : helene.de-  
solere@developpement-durable.gouv.fr

Le Préfet coordonnateur de bassin Rhône-Méditerranée  
Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes  
Préfet du Rhône

à

M. le Préfet de Haute-Savoie

**OBJET :** La stratégie locale de gestion des risques d'inondation (SLGRI) du bassin du Fier et du Lac du territoire à risques importants d'inondation (TRI) de Annecy.

Par courrier du 25 octobre 2016, vous m'avez transmis pour avis le projet de stratégie locale de gestion du risque d'inondation (SLGRI) du bassin du Fier et du Lac dont vous êtes le préfet pilote, pour répondre aux enjeux du territoire à risques importants d'inondation (TRI) de Annecy.

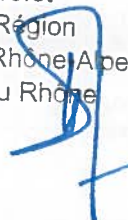
Je prends bonne note du portage de la stratégie par la communauté d'agglomération d'Annecy (C2A) au côté de la Direction Départementale des Territoires (DDT) de Haute-Savoie en tant que coordonnateur de la démarche.

Je tiens à souligner la qualité des travaux réalisés pour l'élaboration de cette stratégie et plus particulièrement la bonne articulation de cette stratégie avec les démarches de prévention des inondations et celles de gestion des milieux aquatiques en cours sur le périmètre de la SLGRI du bassin du Fier et du Lac.

Après instruction de la stratégie par les services de la DREAL de bassin, j'émet un avis favorable à cette stratégie qui est conforme à la stratégie nationale de gestion des risques d'inondation et identifie à l'échelle de son périmètre, les mesures qui concourent à la réalisation des objectifs fixés par le plan de gestion des risques d'inondation du bassin Rhône-Méditerranée.

Conformément à l'article R566-15 du code de l'environnement, il vous appartient à l'issue de la phase de consultation qui est menée, d'approuver cette stratégie par arrêté.

Le Préfet  
de la Région  
Auvergne-Rhône-Alpes  
Préfet du Rhône



Michel DELPUECH